

TD1

Concepts de base :

1- Langue et parole VS phonologie/phonétique

Dans le « *cours de linguistique générale* », Ferdinand de Saussure oppose la langue à la parole.

La langue est une institution sociale et un moyen de communication, commun à ses usagers. La parole recouvre toute réalisation individuelle résultante de l'utilisation de ce système. Autrement dit, la langue est un produit social, par contre la parole est la concrétisation de la langue.

Le tableau ci-dessous résume les principales différences entre la langue et la parole selon Ferdinand de Saussure :

Langue	Parole
La langue est un code : mise en correspondance entre les images et les concepts.	Utilisation, mise en œuvre de ce code par les sujets parlants.
La langue est mémorisée	La parole est l'organisation des signes en phrases. Combinaison de leur sens pour constituer le sens global de la phrase.
La langue est un phénomène social	La parole est un acte individuel de volonté et d'intelligence

Trubetzkoy oppose la phonétique, qui est l'étude physique des sons de la parole à la phonologie qui est l'étude fonctionnelle des sons de la langue.

Le tableau ci-dessous résume les principales différences entre la phonétique et la phonologie

Phonétique	Phonologie
Etude des sons de la parole selon les méthodes des sciences naturelles.	Etude des sons de la langue avec les méthodes linguistiques
Etude des sons sans tenir compte de leur appartenance à une langue.	Etude fonctionnelle des sons dans une langue déterminée.
Enregistrement de toutes les différences perceptibles.	Mise en relief des traits phoniques qui ont une valeur distinctive.

2- Phone/Phonème

- Le phone

Le son du langage humain est appelé « phone ». On appelle phones les sons du langage, c'est-à-dire chacune des réalisations concrètes d'un phonème. Ils sont variables suivant le contexte phonétique, le locuteur et les conditions générales de l'émission. Une suite de phones donne naissance à une syllabe.

- Le phonème

En linguistique, le phonème est la plus petite unité phonique, pertinente pour la communication, capable de produire un changement de sens par commutation (il permet de distinguer les mots d'une langue).

Exemple : le mien/le tien ; ici, les sons [m] et [t] sont deux phonèmes, car ils permettent de distinguer, à l'oral, la personne de ces deux pronoms possessifs.

3- La paire minimale

Selon Dubois, une paire minimale est une paire de mots ayant un sens différent et dont les signifiants ne se diffèrent que par un phonème.

Un couple de mots formellement identiques sauf sur un seul point et sémantiquement différents.

Exemple :

Boule [bul] ~ [pul] poule est une paire minimale (satisfaction des trois conditions).

- 1- Deux mots de sens différent.
- 2- Les signifiants de ces mots se distinguent que par un phonème :
[bul] / [pul]
- 3- /p/ : bilabiale, occlusive, orale, **sourde**.
/b/ : bilabiale, occlusive, orale, **sonore**.

Les deux phonèmes se distinguent par un seul trait pertinent.

Le phonème est composé de plusieurs traits, il peut s'opposer aux autres phonèmes de la langue à laquelle il appartient par **un** ou **plusieurs traits**.

Exemple :

/m/ : bilabial, occlusif, **nasal**, **sonore**.

/p/ : bilabial, occlusif, **oral**, **sourd**.

Nous remarquons que le phonème /m/ s'oppose au phonème /p/ par deux traits ; la **nasalité** et la **sonorité**. Dans ce cas les deux mots : « par » [paR] ~ [maR] « marre » forment **une quasi-paire**.

Remarque : Dans la résolution d'un problème phonologique (vérifier si un phone est un phonème ou une variante dans une langue donnée), nous ne tiendrons pas en considération la troisième condition.